Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260918-100926DELIB15-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 10 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six le dix septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
M. Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, M. Jean-Baptiste CORDON, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, M Franck JOSSET, Mme Lydie RAMEZ, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIT EXCUSÉ : M Pascal FRENDO.

Mme LE ROLLAND Florence donne procuration à Mme Isabelle ANDRÉO
M Michel OLÉRON donne procuration à Mme Lydie RAMEZ

Secrétaire de séance : M Pascal GODEST.

Délibération 15 PARKING PLACE DE LA LIBERTÉ

Le parking place de la Liberté dessert l'église, une remise en état du parking permettra aux usagers un mobilité facile, sans difficulté.
Monsieur Thomas CHEVALIER présente le projet avec la mise en place de Dalle graviers avec des cailloux.

La société LAMBALLE CULTIVERT propose des dalles graviers excel blanc avec mailles de 6 X 6 hauteur 25 mm d'un montant de 3 198.00 € HT, plus le transport de 180.00 € HT soit un total de 3 378.00 € HT.

La société POINT P propose des panneaux ecco gravel 40D 160 X 120 épaisseur 40mm d'un montant de 2 646.71 € HT.

La société EMERAUDE TRAVAUX PUBLICS propose la livraison des cailloux « roule jaune clair 8/12 pour 920.50 € HT, les frais de livraison 84.00 € HT t écocontribution 5.04 € HT soit un total de 1 009.54 € HT.

Pour le terrassement (béton, chappe, mortier…) le montant à prévoir, s'élève environ à 1 500.00 € HT

Le conseillers, après un vote de 11 voix pour, 1 abstention et 2 voix qui voulaient reporter le dossier.
Le dossier est validé avec les choix suivants : les sociétés POINT P et EMERAUDE TRAVAUX PUBLICS aux montants indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

Secrétaire de séance
M Pascal GODEST

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 16 9 2026

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor